



Bulletin municipal

Après un hiver bien enneigé, un printemps très pluvieux et maussade, voilà que les beaux jours arrivent, propices aux fenaïsons et à l'arrivée des touristes.

Certains travaux n'attendent pas : une importante dégradation de la route de Freycenet Lacuche est avérée. Celle-ci sera rénovée sur 1 km 200 : un investissement qui va constituer le projet principal de cette année.

Par ailleurs, il y a du changement au niveau de l'office du tourisme. Depuis le début de l'année il y a eu beaucoup de remous autour de celui-ci. Il était associatif et est, depuis le 1^{er} juillet, géré par la communauté de communes en régie simple. Je n'y étais pas favorable car nous avons un service riche et efficace, très apprécié des nombreux visiteurs ; nous étions le 2^{ème} office de tourisme le plus visité après celui du Puy en Velay. Je tiens à remercier les différents présidents et membres du bureau du conseil d'administration qui se sont succédés, ainsi que les personnels qui ont fait un travail remarquable pour le territoire. Bon travail à la nouvelle équipe.

Je souhaite une belle saison estivale à chacun d'entre vous.

Philippe Brun

Présentation du budget

Budget 2017

Vote du compte de gestion et du compte administratif 2017

		EXERCICE 2017	RÉSULTATS EXERCICE 2017	REPRISE ANTÉRIORITE	CUMUL
FONCTION- NEMENT	DÉPENSES	459 884,40	+ 160 084,91	+ 56 681,20	+ 216 766,11
	RECETTES	619 969,31			
INVESTIS- SEMENT	DÉPENSES	355 144,95	- 83 493,37	- 98 450,35	- 181 944,32
	RECETTES	271 650,98			
			+ 76 591,94	- 41 769,15	+ 34 821,79

Des subventions sont en cours de versement pour un montant de 150 000 €, répartis comme suit : Région 100 000 + 10 000 € ; DETR (bibliothèque) 10 000 + 14 000 € ; Fond 199 4 000 € ; CG2D 2 000 € et réserve parlementaire 10 000 €.

Compte eau et assainissement 2017

		EXERCICE 2017	RÉSULTATS EXERCICE 2017	REPRISE ANTÉRIORITE	CUMUL
FONCTION- NEMENT	DÉPENSES	88 703	+ 11 531	+ 70 574	+ 82 105
	RECETTES	100 234			
INVESTIS- SEMENT	DÉPENSES	74 432	- 21 620	+ 79 130	- 57 510
	RECETTES	52 812			
			- 10 090,17	+ 149 705,47	+ 139 615,30

Budget primitif 2018

Nous vous proposons une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif. Il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune; de l'autre, la section d'investissement.

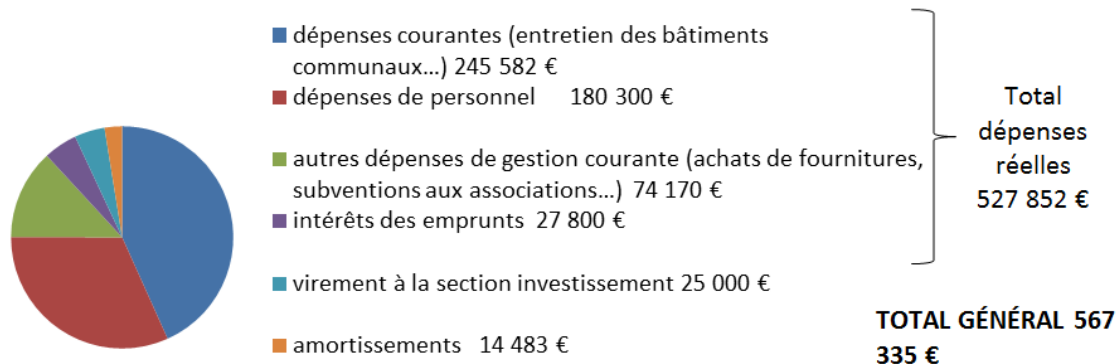
La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

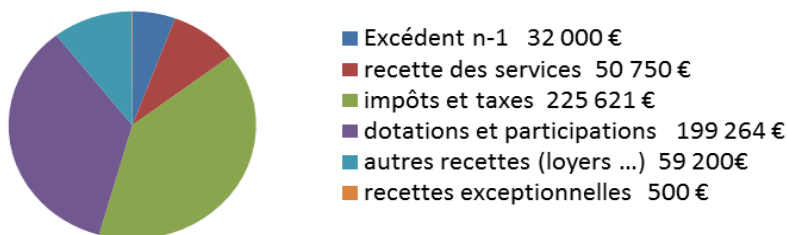
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement ont baissé du fait d'aides de l'Etat en constante diminution.

Dépenses



Recettes



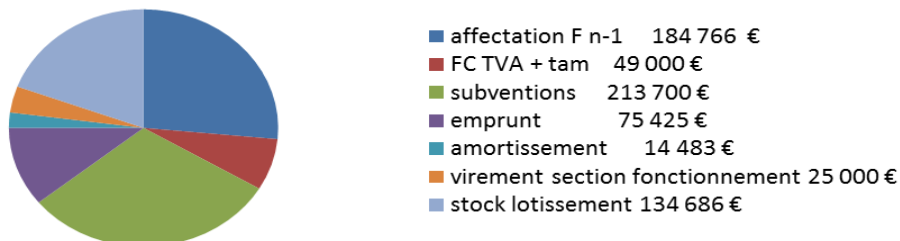
Les taux des impôts locaux pour 2018 restent inchangés et sont les suivants -Taxe d'habitation : 13.85 % -Taxe foncière sur le bâti : 8.54% -Taxe foncière sur le non bâti : 58.59 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 140 418 €

La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Recettes



Dépenses



Les principaux projets de l'année 2018 sont les suivants : - Terminer l'aménagement de la place de Rechausseyre 38 000 €
- Solde de l'aménagement de la bibliothèque + mobilier 25 000 € - Voirie 199 000 €
- Eclairage public 6 500 € - Abris bus, Monument aux Morts, Vidange Camping-Car, Bâtiment, Matériel 120 000 €
Les subventions d'investissements prévues sont les suivantes : DETR voirie 2016 : 9 500 € versée en 2018 - Rechausseyre région + solde subvention 116000 € - Subvention bibliothèque 34 000 €
Des demandes de subvention au titre de la DETR 2018 ne sont pas actées donc non prises en comptes.

Les budgets annexes :

La commune dispose de deux budgets annexes

*** Le budget du service des eaux et assainissement**

Géré en direct par la commune, avec ses propres moyens techniques, matériels et humains.

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses : 172 984 €	Dépenses : 205 243 €
Recettes : 172 984 €	Recettes : 205 243 €

*** Le budget Lotissement**

Ouvert essentiellement pour solder les ventes et les régularisations de TVA.

Subventions accordées par la mairie aux différentes associations

Fin gras 250 € ; Trail du Mézenc 250 € ; APE Ski 172 € ; Anciens combattants 250 € ; Coop école 500 € ; Cinévasion 550 € ; Ski club 500 € ; Réserve 528 €.

Au fil des conseils

Tarifification de l'eau

L'agence de l'eau Loire-Bretagne a pour objectif d'aider les communes dans le financement de travaux sur les réseaux d'eau. L'impact de la loi de finances pour 2018 amène celle-ci à réduire sa capacité d'intervention d'environ 25%. En effet, actuellement celle-ci reçoit une aide de l'état équivalente à 396M€ et qui passera en 2018 à 292M€ soit une perte de 104M€. C'est la raison pour laquelle un programme « Soutien de la motion de l'agence de l'eau » a été proposé par le comité du bassin Loire-Bretagne aux différentes municipalités afin d'obtenir leur soutien. Le conseil municipal soutient cette motion. De plus, pour prétendre à l'aide de l'agence de l'eau, le prix global de l'eau (consommation plus compteur) devra atteindre 1€ du m³. Nous sommes concernés car les réseaux d'eau sur le village sont vieillissants, des travaux sont à envisager. Par anticipation, le conseil décide les augmentations de tarifs suivantes : petits compteurs 25€ à 30€, compteurs moyens 40€ à 50€ et grands compteurs 100€ à 115€. Le tarif pour les 100 premiers m³ passe à 0,36€ et 0,18€ pour les m³ suivants.

Taxi

Le conseil municipal a pris une délibération pour créer un emplacement de taxi sur la commune. Par arrêté municipal nous avons fixé à une le nombre de places soit un taxi. Une liste d'attente est affichée en mairie afin de permettre à toute personne intéressée par l'obtention d'une ADS de s'inscrire.

Communaux

Le lot de communal de Montplaisir, d'une surface de 5ha30a, a été attribué pour une année en vente d'herbe à l'EARL « la belle Aubrac ».

Terrasses commerces

Les commerçants qui utilisent le domaine public pour accueillir des clients ont demandé de rendre officielle cette utilisation, pour des raisons de responsabilité et d'assurance. Une location avec convention a donc été mise en place. Le prix annuel de 10€/m² a été défini pour utilisation du domaine public pour installation d'une terrasse. Ceci à compter du 1^{er} juillet 2018, payable avant terme.

Fleurissement

Les mêmes acteurs que pour la saison précédente se sont retrouvés pour assurer le fleurissement du village. Merci pour ce bénévolat qui dans quelques jours, va donner de belles couleurs à nos rues.

Récupération encombrants

Suite à la fermeture de la déchetterie par le SICTOM, la compétence ordures ménagères est devenue une compétence des communautés de communes. Ce service fait réellement défaut. Nous avons cherché une solution pour pallier ce manque. Nous l'avons trouvée avec l'entreprise Plancher avec laquelle nous avons établi une convention : le terrain de l'ancienne déchetterie sera à disposition pour déposer des bennes pour récupération d'encombrants (bois, ferrailles plastiques, cartons...), les déchets plus spécifiques comme, par exemple les huiles et l'amiante ne seront pas collectés. Pour les personnes intéressées par ce service, il aura un coût de 100€ TTC pour les professionnels (commerçants, agriculteurs et artisans) et 20€ pour les privés. Ceci sera mis en place du 1^{er} juillet jusqu'à la fin novembre. Le site sera ouvert les 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois de 9h à 12h et sera tenu par des bénévoles.

L'école

Le dernier conseil d'école a permis de faire le point sur les activités de l'année. De nombreux projets ont été menés par une équipe d'enseignants très dynamique : En théâtre, un travail sur des lectures bruitées a été mené avec la compagnie L'Envolante ; Il y a eu aussi tout au long de l'année un projet jardinage et un projet autour de la ferme, de la foire grasse et des prairies naturelles. On retrouve comme chaque année l'hiver : le ski pour lequel nous remercions la direction du chalet du Mézenc qui met à notre disposition chauffeur et véhicule pour assurer certains transports. Au printemps, la classe piscine est accueillie au VVF dont nous remercions la direction pour le prêt des locaux. C'est un bonheur de réaliser, sur place, ces belles activités très appréciées des jeunes et entrant dans le programme pédagogique. C'est une économie de temps et d'énergie, de plus, cela n'engendre pas de frais de déplacement. N'oublions pas aussi que, sans les parents bénévoles qui accompagnent les enseignants, ces activités ne seraient pas possibles.

Pour la rentrée prochaine les effectifs restent stables soit 15 élèves par classe. Nous retrouverons Marie Masclaux et Céline Pélissier, le nom du troisième enseignant complétant le temps partiel de Céline n'est pas encore connu.



Sortie de la grande classe au Mont Signon et visite de la Maison du Fin Gras



Retour des plus jeunes après visite à la ferme et balade à poney

Notez aussi que l'école revient à la semaine à quatre jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les nouveaux horaires retenus sont : le matin 8h45-12h00 et l'après-midi 13h30-16h15. C'est donc la fin du périscolaire dont un bilan positif peut être dressé. Ce fut l'occasion pour les enfants de découvrir diverses activités et de vivre autrement le temps passé ensemble. Nous remercions les différents intervenants, professionnels et bénévoles qui ont contribué à cette belle réussite.

Bonne fin d'année scolaire

Ramassage scolaire

Le ramassage scolaire pour le Monastier passera, à partir de la rentrée de septembre 2018, par la route des Infruits (la D36) pour assurer le transport des enfants de La Rose. Si les conditions météo sont défavorables, les enfants se rendront à Freycenet Latour où le car les prendra en charge.

La cantine

Les tarifs de la cantine ont évolué au 1^{er} janvier 2018. Le repas enfants sont à 3,45 €, 3,80 € pour les assistants de vie scolaire et de 4,60 € pour le personnel enseignant.

Travaux divers

* Les travaux de réfection de la route de Freycenet Lacuche sont prévus entre le pont du moulin et le chemin de Peyrot soit environ sur 1,2 km. L'entreprise Eyraud réalisera un empierrement de 30 cm sur lequel sera appliqué un tri couche par l'entreprise Chambon : travaux prévus la première quinzaine de juillet.

* Nous envisageons des travaux sur le réseau d'assainissement

Dans un premier temps, nous avons demandé la réalisation d'un diagnostic assainissement. Ont été contrôlés : 10 km de réseaux (unitaire, pluvial, assainissement) dans le bourg, 100 regards ouverts et décrits, 2 postes de relevages pompes, les déversoirs d'orage. Sur 4 semaines de mesures : 1 point de mesure de la pluviométrie, 2 détecteurs de surverse, 3 points de mesure de débit, 1 nuit de sectorisation des apports d'eau claire. Tout ceci est très technique mais, pour que la station fonctionne bien, il faut limiter l'apport d'« ECPP » : Eau Claire Parasite Permanent, éviter de diluer la pollution. Or 68% d'ECPP sont apportés à la station.

Des tests à la fumée ont aussi été réalisés, qui ont mis en évidence des branchements pluviaux raccordés sur assainissement. Problème sur chenaux au centre bourg mais surtout route de Peccata. Ont également été réalisés 2km230 d'inspection vidéo qui ont mis en évidence la présence de nombreuses fissures, pénétration des racines, entrée d'eau claire.

La réalisation de travaux s'avère donc nécessaire. Des subventions pourront nous être allouées si nous définissons une zone d'assainissement collectif. Dans cette zone, toute maison devra être raccordée au réseau collectif et hors de cette zone elle ne pourra pas y prétendre. L'entreprise AB2R a été mandatée pour cela. Une enquête publique a été réalisée enfin d'entériner la délimitation de cette zone. En résumé : le bourg et la Vacheresse (à l'avenir) seront en assainissement collectif suivant les plans présentés (à consulter sur le site des Estables); les autres hameaux et maisons isolées de la commune seront en assainissement non collectif.

L'entreprise AB2R nous a proposé un programme pour les travaux futurs : l'intervention se fera en plusieurs tranches. La première tranche, court terme en 2 ans, permettra de pallier au plus important, son montant est estimé à 90 000 €, par la suite, moyen terme 5 à 10 ans pour un montant estimé à 280 000 €. Nous pouvons prétendre à 55% de subvention sur le montant des travaux. Les travaux devraient permettre de retirer 94% d'ECPP mesurées dont 35% pour la première tranche.

La Vacheresse est actuellement en réseau unitaire. La mise en assainissement collectif est estimée à 166 200 € pour 27 habitations ce qui correspond à un coût d'environ 6000€ par habitation. Ces travaux ne bénéficient d'aucune subvention car l'agence de l'eau ne subventionne pas les travaux supérieurs à 3500 € par habitation. Ces travaux ne sont pas envisageables dans l'immédiat.

Le dossier a été monté en urgence, afin de le déposer dans les temps, pour prétendre à l'aide octroyée par l'agence de l'eau. Trois propositions d'entreprise pour réaliser les travaux sont arrivées en mairie, les plis ont été ouverts en présence des membres de la commission des marchés publics et du maître d'œuvre de l'entreprise AB2R. Chaque dossier a reçu une note rendant compte du montant, et de l'aspect technique du dossier. L'entreprise Ribes TP a obtenu le marché pour un montant de 80 665 €. Les travaux seront réalisés à l'automne sous réserve que l'on obtienne la subvention de l'agence de l'eau.

Ces travaux permettront d'achever l'aménagement de la place Clergeat.

L'ardéchoise

L'édition 2018 de l'ardéchoise s'est déroulée sous le soleil et avec la fraîcheur. Cette année, c'est l'association des commerçants qui a pris en charge la totalité de l'organisation de l'Ardéchoise. Le matériel a été prêté par le comité d'animation et le ravitaillement cofinancé avec la municipalité. Les cyclistes ont pu apprécier les nouvelles décorations réalisées, en grande partie, par les enfants de l'école encadrés par des bénévoles à l'initiative de l'association des commerçants. Merci à l'ensemble des personnes qui se sont investies pour cette manifestation sportive.

L'office de tourisme

A partir du premier juillet l'office du tourisme a changé de statuts. Il n'est plus associatif mais géré par la communauté de communes Mézenc-Meygal en régie simple. Il s'agit désormais du pôle tourisme. Pour la période juillet-Août il sera fermé les mercredis.

Partenariat avec le groupe AXA

Nous avons accepté un partenariat avec le groupe AXA, celui-ci est déjà en place dans différentes communes. Chacun sera libre de s'informer et/ou de comparer les tarifs et propositions avec sa mutuelle actuelle. Rien n'est imposé et demande réflexion de la part de chaque personne intéressée. Vous trouverez plus de renseignements sur la feuille jointe à ce bulletin, une réunion d'information sera proposée le 9 septembre 2018.

Concernant l'épisode neigeux du 14 mai

La situation n'a pas été simple à gérer. A cette période de l'année, les employés communaux ne sont plus assujettis aux astreintes : ils ne travaillent pas le week-end. Dans l'urgence du dimanche, l'entreprise privée Ribes TP (à laquelle nous avons fait appel dans l'hiver), a bien voulu, avec son matériel cette fois, effectuer un service minimum. Nous remercions vivement son gérant. Malheureusement, tout le monde n'a pas pu être déneigé faute de temps mais, toute urgence a été assurée.

Dès le lundi, à 4 heures du matin, l'employé municipal était à pied d'œuvre pour déblayer la neige.

Que serait notre pays sans ses aléas climatiques et qui font de nous ce que nous sommes. Merci à chacun d'entre vous pour votre compréhension.

La crèche

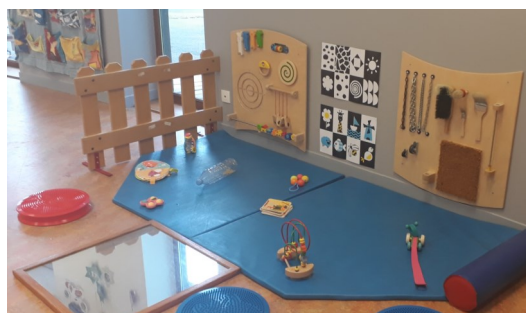
Des travaux de mises aux normes ont été réalisés à la crèche. Un espace d'accueil permettant l'arrivée et le départ des enfants, un bureau pour la directrice et une cuisine ont été créés, ce qui a conduit à un réaménagement intérieur et à la réfection des peintures. Ces travaux ont été pris en charge par la communauté de communes, avec subvention de la CAF de Haute-Loire. Pendant la durée des travaux, la crèche a été délocalisée au VVF. Ce renouveau est apprécié par les personnels et les parents.



Espace repas et cuisine



Espace lecture



Espace jeux

La micro crèche est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 18h. Dix enfants peuvent être accueillis par Cécile Calteau la directrice entourée de son équipe : Mathilde, Pauline, Lucie auprès des enfants et Anne-Marie agent d'entretien. Les enfants accueillis sont aussi bien des petits estabains que des enfants des communes voisines et, si la capacité le permet, des touristes. Ces échanges sont d'une grande richesse pour l'ensemble des enfants.

Une importante vallée meunière, LA GAZELLE . ET SES AFFLUENTS

La grandeur de cette rivière est marquée par cette vallée profonde longue de 27 kilomètres. Son cours sinueux est jalonné par des dizaines et des dizaines d'anciens moulins à eau. Ces moulins ont utilisé l'eau de cette rivière, et de ses affluents, depuis la source aux Estables jusqu'à la confluence avec la Loire à Chadron. Cette force hydraulique maîtrisée et inépuisable a fait inlassablement tourner les rouets des moulins à farine, des moulins à carder la laine, des moulins scies, des moulins à sel, des moulins à papier.

Ces moulins ont été construits, pour les plus anciens, il y a plusieurs siècles et pour les plus récents il y a 150 ans.

Alain Groisier passionné d'archéologie meunière nous fera découvrir dans son diaporama très fourni la position géographique de tous les moulins qu'il a recensés, leurs fonctionnements, les biefs, les écluses, leurs mécanismes ingénieux, les meules, ses dessins et ses aquarelles.

Dans son carnet de terrain, là où il a toutes ses notes, nous découvrirons : les noms des anciens propriétaires des moulins, l'activité du moulin, le nombre de roues motrices dans chaque moulin, la vie sociale de l'époque etc.

Généralement ces veillées sensibilisent tous publics, y compris les personnes qui viennent découvrir la région.

Les révolutions industrielles du XIXème siècle influencent les techniques de moutures et font apparaître les minoteries dans les villes et font disparaître les petits moulins à eau qui faisaient battre le cœur de nos majestueuses vallées verdoyantes.

Une présentation sera faite par Alain Groisier au centre d'animation des Estables le jeudi 19 juillet à 20h. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié au cours duquel vous pourrez échanger avec l'intervenant.

Alain Groisier



Du côté des associations

Cinéma des Estables

Le cinéma qui fonctionne sous l'égide de l'association Musipage reste très dynamique puisqu'en 2017 on totalise **597 entrées** (adultes : 293 ; enfants : 208 ; groupe : 32 ; école : 64). Celles-ci représentent 2,85 % de la fréquentation de la totalité des entrées de Cinévasion sur la Haute-Loire. 2767 euros ont été versées à Cinévasion sur les recettes ce qui correspond à 3% des recettes totales de Cinévasion. Rapporté au nombre d'habitants des Estables, on peut considérer que c'est un bon score sachant qu'il n'y a que 10 séances par an, soit 20 films projetés (**le troisième vendredi du mois**).

En 2018, il a été programmé 10 séances de janvier à mai pour un total de 240 entrées (adultes : 134 ; enfants : 106). Au mois de juin, il a été fait relâche en raison de l'indisponibilité de films les quinze premiers jours et de la forte occupation de la salle polyvalente et des bénévoles sur l'autre partie du mois.

Le cinéma c'est avant tout une programmation variée et une équipe très soudée et toujours disponible au service des Establains et des vacanciers.

Choix des films et participation aux réunions avec Cinévasion : Evelyne Chanéac, assistée de Sylvain Josserand

Communication et affichage : Nicole Chevrier, Marie-Eve Chalendar, Evelyne Chanéac, Maryse Falcon, Cathy Romieu

Installation, désinstallation de la salle : Evelyne Chanéac, Nicole Chevrier, Maryse Falcon, Cathy Romieu, Michel Ribbes, Sylvain Josserand. Projectionnistes (installation et désinstallation du matériel et suivi de la projection) : Nicole Chevrier, Marc Chevallier, Gilles Rannou. Billetterie : Maryse Falcon, Sylvain Josserand, Michel Ribbes .

Sylvain Josserand

APE

Nous remercions l'ensemble des habitants du village pour sa participation à chacune des animations que nous avons organisées. Nous rappelons que toutes nos manifestations ont pour but de financer des projets pédagogiques en partenariat avec les institutrices et la mairie.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et à l'année prochaine....

L'Association des Parents d'Elèves des Estables

Découverte botanique

Le 10 juin dernier, l'Association Ré-Création du Monastier organisait pour les enfants de 6-12 ans accompagnés de leurs parents une découverte de la botanique aux Estables.

L'objectif de cette animation était de permettre aux enfants d'apprendre en famille à se familiariser avec le millier de plantes que l'on peut observer dans la région du Mézenc en utilisant leurs sens et en faisant appel à leur esprit d'observation.

Un parcours de deux heures dans le jardin botanique de l'animateur, agrémenté d'ateliers, de jeux et de quiz a permis à une dizaine de garçons et filles dont deux petits Establains d'éclaircir les mystères des pages du livret remis en début de séance.

Ils ont ainsi appris comment les plantes sont apparues sur terre et comment, malgré leur immobilité, elles ont réussi à s'adapter pour se nourrir, se protéger des prédateurs, se reproduire, se disséminer.

Grâce à cette animation, ils savent maintenant que si certaines plantes sont dangereuses pour l'homme, toutes doivent être respectées car elles sont à l'origine de la vie et toutes contribuent à en assurer la bonne continuation.

Espérons que le diplôme de botanistes en herbe qui leur a été décerné en fin de séance donnera à leurs petits camarades l'envie d'assister à des séances d'initiation similaires.



Jean Paul Rique, le druide

Nouvelles de notre belle bibliothèque.

Depuis son inauguration en janvier dernier nous avons constaté une fréquentation en augmentation. Nous remercions vivement la municipalité, à l'initiative de ce projet qui permettra un meilleur usage à la population, et à nous bénévoles, de travailler dans des conditions très agréables.

Notre souhait le plus cher serait d'accueillir tous les habitants de la commune pour une visite, lecteurs ou non lecteurs, simplement curieux de découvrir cet espace qui est le vôtre !

Cet espace concerne, bien sûr, les enfants des Estables de la crèche à l'école qui viennent une fois par semaine occuper les lieux et qui grâce à quelques bénévoles découvrent les joies de la lecture.



N'hésitez pas ! venez nous rejoindre lors des permanences :

Les lundis 16h30/18h

Les samedis 10h30/ 12H

Nous serons heureux de votre visite, pour discuter autour d'un café, ou emprunter si vous le désirez, romans ou documents d'une grande diversité à la portée de

tous : région, patrimoine, histoire, cuisine, jardinage, géographie...

Nous avons depuis ce mois de juin une variété de plus de 1500 livres et documents prêtés par la bibliothèque départementale mais aussi, grâce aux nombreux dons de particuliers que nous remercions sincèrement.

Renseignements 06 85 08 00 25

Une journée « PORTE OUVERTE » aura lieu le 13 octobre 2018 et une vente de livres aura lieu lors du « Vide-Greniers » organisé par l'association des chasseurs.



L'équipe de bénévoles de la bibliothèque

Le Ski Club du Mézenc, tout schuss



Avec un hiver exceptionnellement enneigé, le Ski Club du Mézenc a su prendre la bonne pente.

Ouvert à tous, petits et grands, passionnés de ski, du plateau du Mézenc ou de plus loin.

Tout d'abord, nous adressons un grand merci à Alain Romieu, qui a assuré la présidence du Club pendant plus de 35 ans !!! Carole Peghaire lui succède. Elle est entourée d'une équipe dynamique de bénévoles.

Sur les 70 licenciés du Club, on compte 30 jeunes de 7 à 18 ans. Le Club propose à ces jeunes un entraînement toute l'année avec bien sûr du ski l'hiver, mais aussi du VTT et du ski roue en dehors des périodes enneigées. De nombreux jeunes du Club participent aux compétitions régionales ou

nationales avec passion, enthousiasme et succès. Félicitations à tous ces jeunes animés par un excellent esprit sportif.

Cette année, huit skieurs adultes ont suivi les cours de perfectionnement de skating les dimanches matin. Parmi ces skieurs venus de tout le département, certains ont participé à des compétitions : Marathon du Forez, Marathon du Mézenc, Trans'Vercors. Pourquoi ne pas imaginer des entraînements pour la compétition, la saison à venir ?

La vie du Ski Club du Mézenc, c'est aussi l'organisation de l'Echappée Nordique du Mézenc. Cette année, le samedi 17 février était consacré aux jeunes avec un skiercross qualificatif pour le Nordic Skiercross ESF de Chamrousse. Parcours ludique, manches de sélection avec des départs à 4 ou 5 skieurs, une formule qui plaît aux jeunes. Le dimanche 18 février était réservé aux compétitions de ski de fond en style libre : 10 km, 21 km et 42 km avec un tracé qui allait jusqu'à Boutières.

Au Ski Club du Mézenc, le sport rime avec convivialité avec sa traditionnelle soirée festive à l'Oasis, l'organisation de week-ends familiaux, comme le déplacement à la manche de coupe du monde de biathlon au Grand-Bornand.



Petits et grands passionnés de ski sont attendus au Ski Club du Mézenc pour une nouvelle saison riche en événements.

Quelques résultats des championnats d'auvergne qui ont clôturé la saison :

U12 Filles : Eulalie BONNEFOY 4^{ème} - U12 Garçons : Achille MICHEL 2^{ème}; Noé LYONNET 5^{ème}

U14 Garçons : Etienne ROMIEU 1^{er}

U 16 Filles : Salomé GAYTON 5^{ème} -

U16 Garçons : Léo FARGIER 3^{ème}; Antoine BONNEFOY 4^{ème}

U20 Garçons : Corentin Haon 1^{er}

Séniors/Masters Dames : Carole PEGHAIRE 4^{ème}; Sophie MA-NEVAL 5^{ème}

Séniors/Masters Hommes : Alex MALARTRE 3^{ème}; Stanislas PEYRONNET 9^{ème}; Eric LAVASTRE 13^{ème}



Le ski club

INFORMATIONS-RAPPELS

- * Le ramassage des ordures ménagères par le SICTOM a lieu le lundi matin sur l'ensemble de la commune et le vendredi matin sur le village.
- * Pensez à consulter le site internet <http://www.lesestables.fr/> où vous retrouverez toutes les informations courantes.
- * Pensez à lever le pied lors de la traversée du village, de la déviation et des hameaux de la commune. Le projet de la pause de ralentisseurs est toujours à l'étude.
- * La mise en place de la traversée du village, pour les marchés des jeudis et des dimanches, sera effective à partir du 12 juillet, comme les années précédentes. La rue de la Traverse sera fermée le jeudi : du restaurant « La Traverse » jusqu'à la Boulangerie et le dimanche de la fontaine « La Planche du Riou » jusqu'au Passadou de 8h à 13h. Merci pour votre compréhension.
- * Des gabions ont été posés place Rechausseyre pour la sécurité.



- *****
- Agenda**
- ◇ Conférence sur la psycho généalogie. « *Comprendre d'où je viens pour connaître qui je suis* »
Vendredi 06 Juillet à 20h au Chalet Du Mézenc, salle George Sand.
 - ◇ Conférence - Les moulins de la Gazeille **jeudi 19 juillet à 20h** au centre d'animation
 - ◇ Rencontre club de boules avec le club St Sauveur de Cruzières le **dimanche 5 août**
 - ◇ Concours des chevaux **jeudi 9 août**
 - ◇ Concours de pétanque **samedi 11 août**
 - ◇ Soupe aux choux et vide grenier **dimanche 12 août**
 - ◇ Exposition APPEM salle de la mairie du **vendredi 3 août au mercredi 15 août**
 - ◇ Trail du Mézenc **mercredi 15 août**
 - ◇ Exposition des Amis du Mézenc salle de la mairie du **jeudi 16 août au dimanche 19 août**
 - ◇ Concours départemental des chevaux lourds **dimanche 16 septembre**
 - ◇ Les Virades de l'Espoir le **dimanche 30 septembre**
 - ◇ Portes ouvertes bibliothèque le **samedi 13 octobre 2018**
- *****